

Informations aux clubs

Relations avec l'Yonne Républicaine

Suite à l'intervention de Daniel Dufour auprès des responsables de l'Yonne Républicaine, une délégation de l'UFOLEP.Yonne a été reçue, le vendredi 06 janvier 2012, par Monsieur Didier LAGEDAMON, rédacteur en chef et Monsieur Stéphane BADOUART, chargé du Service des Sports .

La délégation Ufolep était constituée d'Agnès Gautherin (Présidente du Comité Départemental), Daniel Dufour, J.Claude Durand, William Bouriquet et José Vié.

Après une présentation de la fédération , des activités qu'elle offre à près de 4 000 licenciés, des projets en cours, la présidente a fait part des difficultés rencontrées , depuis plusieurs années, pour obtenir quelques articles (présentation des manifestations, résultats des épreuves) dans la rubrique « Sports » de l'Yonne républicaine. A été souligné le fait que la parution des articles dans le « Local » n'est pas suffisante du fait que toute la population du département ne reçoit pas la même édition et a donc des informations partielles.

Très attentifs à l'exposé des responsables de l'UFOLEP et sensibles à leurs arguments, Messieurs Lagedamon et Badouart ont fait des propositions concrètes pour remédier , le plus rapidement possible , à ce problème.

Ils proposent , à mettre en application dès le 18 janvier courant :

- Mise à disposition d'un espace réservé à l'UFOLEP (1/2 page dans la rubrique « Sports »), tous les mercredis, pour parution des résultats du week-end précédent et annonce des manifestations du week-end suivant . Egalement annonce des organisations du Comité Départemental, des formations

- Pour cela , nécessité de faire parvenir à l'Yonne Républicaine les articles à paraître le lundi soir au plus tard .

- Une seule personne « Relais » chargée de la transmission des documents de toutes les activités à l'Yonne Républicaine **avant le lundi 17 heures ***.

Pour parution dans la rubrique « Sports » , aucun envoi individuel de club et/ou CTD.

- Pour la première parution le 18 janvier 2012, fournir le calendrier général de toutes les activités UFOLEP qui se dérouleront dans les deux prochains mois. (jusqu'au 15 mars environ).

Ensuite, devra être fourni le calendrier pour la totalité de la fin de saison.

Ce fonctionnement n'interdit pas de poursuivre la parution de comptes-rendus de manifestations dans les pages «Local ».

Après un essai de deux mois, une nouvelle rencontre sera programmée pour faire le point.

Depuis de nombreuses années, nous nous sommes tous plaints de l'impossibilité d'être pris en considération par les responsables de l'YR ; cette fois, nous avons eu la chance d'être écoutés et d'avoir reçu des propositions précises et intéressantes.

Cet accord ne peut « fonctionner » que si chacun apporte son aide pour « approvisionner » la rubrique hebdomadaire .

La CD. communication se réunira le jeudi 12 janvier 2012 ; elle fixera un processus de collecte des éléments informatisés en format Word ,à fournir à l'YR . Il sera nécessaire de confier à une « personne relais », voire deux, ce travail . Non seulement elle(s) devra(ont) transmettre les documents dans les délais fixés mais également faire un choix des « urgences » à paraître , en cas de pléthore .

De votre côté, responsables de CTD , présidents de clubs ... il vous faudra adresser à cette personne les comptes-rendus de vos manifestations. Cela nécessite que chaque CTD et club soient en mesure d'avoir un licencié capable de faire rapidement la saisie informatique et de la transmettre avant le lundi midi à la « personne relais ».

Cela peut être un peu compliqué au début mais il faut que nous fassions tous un effort pour réussir . Si nous ne fournissons pas les éléments dans les délais à l'YR et n'avons donc pas d'articles UFOLEP dans ce quotidien , nous ne pourrons plus nous plaindre .

Pour le 18 janvier , l'YR attend que nous lui fournissions le calendrier de l'ensemble des activités pour une période de deux mois ; la délégation UFOLEP et quelques volontaires vont travailler pour que cet objectif soit respecté ; ensuite, cela devra être un travail collectif.

Nous avons une opportunité pour que le travail fait par notre fédération et nos clubs soit connu d'un plus grand nombre, il faut la saisir et se donner les moyens de réussir.

La CD.Communication
Le 08 janvier 2012
Le responsable
JC.Durand

Compte-rendu entériné à l'unanimité le 12 janvier 2012

Réunion de la CD.Communication Jeudi 12 janvier 2012

Présents : Agnès Gautherin – J.Claude et Nicole Durand – William Bouriquet – Daniel Dufour – Daniel Vallée Charly Gonzalez

Absente excusée : M.Claude Moreau

A participé à la réunion : José Vié

Objet : Comment répondre aux propositions de l'Yonne Républicaine ?

La CD.Communication a défini le processus de transmission des documents à l'Yonne Républicaine :

a) la « personne relais », chargée de transmettre les documents à l'Yonne Républicaine sera le Délégué Départemental, et qu'un membre du CD sera désigné en tant que référent (à voir lors du prochain Comité Directeur) ; elle aura également la responsabilité, s'il y a pléthore d'articles, d'établir une hiérarchie dans la liste des informations devant être communiquées à l'YR ;

b) les clubs ou CTD devront lui faire parvenir ces documents au plus tard le lundi pour 14 heures, dernier délai

aux adresses suivantes ufolepyonne@orange.fr
secretariat.ufolep89@orange.fr

c) les documents (résultats, classements ; comptes-rendus des compétitions ou des manifestations non compétitives ...) devront être en Word et les photos en JPEG, comme l'a demandé l'YR ;

d) en aucun cas le Délégué ne se chargera de la rédaction des annonces de manifestations , des comptes-rendus ...

donc responsables de CTD , présidents de clubs ... il vous faudra être en mesure d'avoir un licencié capable de faire rapidement la saisie informatique et de la transmettre avant le lundi 14 h .

L'accord avec l'YR concernant toutes les activités UFOLEP (compétitives ou non), les articles que vous souhaitez voir paraître dans la rubrique « Sports » devront être obligatoirement envoyés au Délégué Départemental.

Par contre, pour la parution dans la rubrique « Local », vous contacterez le journaliste concerné.

En résumé - Envoi avant le lundi 12 heures* au délégué UFOLEP

- a) En Word , des comptes-rendus , des classements et/ou résultats du week-end qui vient de s'achever
- b) D'une ou deux photos en JPEG (en action, si possible)
- c) En Word de l'annonce et présentation des manifestations du week-end suivant.

Le 13 janvier 2012
Pour la CD.Communication
La secrétaire de séance
N.Durand

Remarque – Les deux modifications (lundi 17 h remplace mardi 12 h et lundi 12h remplace lundi 14h) , repérables par l'astérisque (*), ont été faites à la demande de l'Yonne Républicaine, suite à la première parution du mercredi 18 janvier .